



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bovins

Question écrite n° 68602

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la pénurie de vaches françaises. Le boeuf français est en pleine crise. En cinq ans, le cheptel s'est considérablement réduit, passant de vingt et un à dix-huit millions de têtes. Et la tendance est persistante : sur les quatre premiers mois de l'année, une baisse de près de 5 % du nombre de vaches a encore été enregistrée par rapport à la même période en 2004. Il en résulte une hausse des prix à la consommation et une inquiétude chez les professionnels des abattoirs qui ont du mal à trouver des animaux et se verront obligés de se tourner vers les importations d'Amérique du Sud. Si la tendance se poursuit, les consommateurs français devraient donc retrouver de plus en plus souvent du boeuf étranger dans leurs assiettes, d'autant plus que les barrières qui protègent l'agriculture européenne à l'Organisation mondiale du commerce pourraient tomber en octobre prochain. Le risque serait alors pour l'élevage de se retrouver dans la même situation que pour le textile. En conséquence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de sauver l'élevage bovin français.

Texte de la réponse

Dans les négociations internationales en cours, notamment à l'Organisation mondiale du commerce, la vigilance du Gouvernement est entière pour défendre les spécificités de l'agriculture, et en particulier de l'élevage français, afin de ne pas hypothéquer ses intérêts et ceux de la filière alors même que la réforme de la PAC est en cours de mise en oeuvre. À cet égard, il y a lieu de rappeler que la France a décidé, parmi les choix possibles en matière d'élevage bovin, de conserver le couplage le plus élevé entre les soutiens et l'acte de production. En effet, il est apparu indispensable de conserver le potentiel de production, notamment dans les zones d'élevage allaitant. Il s'agit à la fois de favoriser le maintien de l'élevage dans ces zones, où il constitue une activité économique importante, et d'offrir aux outils d'aval et aux consommateurs des produits répondant à leurs besoins. Au plan européen comme au plan national, le cheptel bovin est en diminution du fait, essentiellement, de l'accroissement de la productivité laitière, qui permet de maintenir cette production avec un nombre de vaches en diminution. En France, où la moitié des vaches sont des vaches allaitantes, la situation demeure plus favorable que dans la plupart des pays voisins pour maintenir la production de viande bovine. Le Gouvernement entend conforter cet atout et veiller à l'avenir de notre élevage. Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage qui est mis en place depuis le début de cette année témoigne clairement de cet engagement. Avec la mobilisation de fonds communautaires, 80 millions d'euros sont consacrés à ce plan en 2005. Le dispositif est appelé à monter en charge pour atteindre 120 millions d'euros dès l'année prochaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68602

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6346

Réponse publiée le : 16 août 2005, page 7811